

Nous avons lieu de croire, dit le *Pilot* de Montréal, qu'il se négocie un traité qui assurera la réciprocité commerciale entre ce pays et les Etats-Unis.

S. M. la reine Victoria a approuvé la nomination de M. W. H. Tiltstone, de Québec, comme consul pour S. M. la reine de Portugal, et de M. Jesse Joseph, de Montréal, comme consul pour S. M. le roi des Belges.

On annonce que les propositions de Lord Grey, offrant l'aide du gouvernement impérial pour la construction du chemin de fer d'Halifax à Québec, ont été rejetées à l'unanimité par l'Assemblée du Nouveau-Brunswick. La législature de cette province veut que l'on facilite la construction du chemin de fer d'Halifax à Portland et de celui de St. André à Québec.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

FRANCE. Le cours du trop célèbre Michelet, au Collège de France, a été suspendu par un arrêté du ministre de l'instruction publique.

M. Donoso Cortés, marquis de Valdegamas, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Espagne près la république française, est arrivé le 17 mars à Paris.

ANGLETERRE. Un meeting protestant a eu lieu, dit-on, chez Lord Stanley, au sujet du bill contre l'agression papale.

L'Assemblée aurait résolu de consentir à la seconde lecture de cette mesure; mais une fois en comité, on tâcherait de rétablir la deuxième et la troisième clause. Si on ne pouvait parvenir à ce but, on proposerait le rejet du bill entier à la troisième lecture.

C'est sur cette question que Sir Robert Peel, fils de l'illustre ministre du même nom, a fait son début à la Chambre des Communes le 14 de mars. Ce début a été pitoyable sous tous les rapports.

Le 20, la séance des Communes a été marquée par une scène des plus scandaleuse. Malgré le langage le plus intolérant, la discussion avait continué dans les termes parlementaires, quand M. Drummond s'est levé et a insulté aux catholiques dans les termes les plus outrageants. Selon lui, "Les couvents sont des prisons ou des mauvais lieux." Ce que John Bull déteste le plus au monde, dit-il, c'est l'imposture; pour lui, rien d'odieux comme des portraits qui saignent, du sang qui se liquéfie, &c." Ces attaques soulevèrent le dégoût des membres catholiques qui demandèrent le rappel à l'ordre ou l'ajournement. Il s'ensuivit un vacarme épouvantable. Le *Speaker* refusa de rappe-

ler M. Drummond à l'ordre, parcequ'il n'avait point enfreint, dit-il, le règlement de la chambre. Il invita seulement les orateurs à s'abstenir de toute expression qui pourrait paraître blessante ou irritante pour les autres membres.

Comme M. John O'Connell insistait sur la réparation due aux membres catholiques, il fut, lui, rappelé à l'ordre; et la parole fut maintenue à M. Drummond, qui put continuer son outrageante déclamation.

Après M. Drummond, vint le tour de Sir James Graham. Cet ancien ministre, digne ami de feu Sir Robert Peel, a fait un discours très-remarquable et qui a produit une très-forte impression sur la chambre. Voici comment il a flétri le langage de M. Drummond:

"Je suis heureux de voir le calme se rétablir dans cette assemblée. J'espère qu'aucune de mes paroles ne pourra troubler la gravité de ce débat et le sérieux avec lequel le sujet qui nous occupe mérite d'être discuté. Je n'aurais jamais cru qu'il pût arriver rien de plus pénible pour moi que le retour de ces discussions religieuses; mais j'avoue que ce qui v'ent de se passer ici m'a affligé plus vivement. Je viens de voir un gentleman, un homme éclairé et instruit, s'oublier, dans la chaleur de la discussion, au point de manquer de respect à ce corps respectable. Je ne souillerai pas mes lèvres par la répétition de ses paroles; je ne dirai pas qu'elles sont mensongères; car le respect que je dois à mes collègues m'en empêche; mais comment qualifier ce qui a été dit de personnes d'un autre sexe qui consacrent leur vie au service de Dieu, qui passent leurs jours dans la retraite et la chasteté? Sans doute l'honorable membre n'a pas violé le règlement, ou plutôt la lettre du règlement; mais si les Catholiques qui siègent ici doivent prendre part à nos débats, je dirai qu'il ne suffit pas de ne pas violer la lettre du règlement; il faut surtout n'en pas violer l'esprit."

Sir James Graham continue ainsi. "Mais je passe à des considérations beaucoup plus graves et d'un ordre plus relevé. Mes principales objections contre le bill sont d'abord que ce bill exagère les dispositions pénales; secondement, qu'il donne un démenti formel à la politique que nous suivons depuis vingt deux ans.

"Je crois que dans la discussion de cette matière, on a quelque peu confondu la partie théologique avec la partie légale, aussi bien que le côté spirituel avec le côté temporel. Quant à la partie théologique, bien que les membres protestants de cette Chambre puissent la considérer comme une usurpation de pouvoir, cependant il est certain que le Pape de Rome a, de tout temps, prétendu exercer une juridiction spirituelle sur toutes les âmes baptisées de ce royaume. Cette prétention date de plusieurs siècles avant la restauration, et il n'y a jamais renoncé depuis. Le pouvoir du Pape sur cette matière a toujours été le même depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour. C'est une question secondaire que de savoir si ce pouvoir sera exercé par des vicaires apostoliques en Angleterre, ou par une hiérarchie organisée en Irlande où existe depuis des siècles une hiérarchie organisée, basée

sur la loi canonique. La question importante est de savoir si vous êtes disposés à combattre cette prétention de Rome. Nos ancêtres ont été assez sages pour ne pas le faire, et tant que je ne vous verrai pas commettre cette erreur, je vous croirai assez sage pour ne pas faire autrement qu'eux. Cette prétention est dans l'essence de la religion catholique. Voulez-vous attaquer cette religion? Je suis sûr que non. Eh bien! le bill qu'on vous présente est une attaque à cette religion. Il faut retourner au code sanglant d'Elisabeth, et avec quelles chances de succès? Ce code a manqué son but. Cela est tellement vrai que les hommes les plus méchants du Parlement, d'ailleurs séparés sur d'autres points, ont été d'accord pour déclarer que ce code est une tache pour la nation anglaise, et que son moindre défaut est d'avoir toujours été inefficace."

"Quant à la confusion qui règne entre la partie spirituelle et la partie temporelle de la question, je dirai que, de tout temps, les législateurs de ce pays ont apporté le plus grand soin à établir une démarcation bien nette entre le pouvoir temporel du Pape et son pouvoir spirituel. Les statuts sur la matière et l'acte de *praemunire* n'avaient pas pour but de nier le pouvoir spirituel du Pape, mais au contraire, de le comprimer. A quoi ont servi ces statuts? On dit au Pape: "Vous pouvez exercer votre pouvoir spirituel sans obstacle en tout ce qui concerne le spirituel; mais nous ne vous permettons aucun acte temporel, surtout relativement aux évêchés et à l'effet civil de vos excommunications spirituelles."

"On n'a jamais cherché à contester au Pape le droit de nommer les évêques, droit qui est un des attributs de son pouvoir épiscopal. Mais il fut résolu que si le Pape nommait et transférait les évêques sans le consentement de la couronne, les nominations ne seraient point suivies de leurs effets temporels; et sans récuser les effets spirituels des excommunications, on chargea les tribunaux d'empêcher qu'elles n'eussent un effet civil. Le droit de nommer les évêques est une des facultés qui se rattachent à l'autorité spirituelle du Pape, et la division du pays en divers évêchés a pour but de mettre à effet la nomination des évêques; c'est une conséquence inévitable et nécessaire de l'exercice de l'autorité du Pape. Le statut de Richard ne touche presque pas au pouvoir spirituel du Pape, tout en assurant à la couronne et aux tribunaux la plus grande latitude en ce qui concerne les choses temporelles et les droits civils."

Sir James Graham a terminé son discours par les paroles qui suivent:

"Mes honorables amis qui siègent vis-à-vis de moi se seraient déshonorés en rédigeant les lois pénales; jamais ni eux ni leurs ancêtres n'ont mis les mains à de pareilles lois; ils sont habiles à délier les chaînes, et non à les imposer, et Dieu les préserve de jamais concourir à l'élaboration de projets comme ceux que nous discutons! Mon noble ami, Lord John Russell, rappelait hier les grands noms de Mackintosh, de Romilly, de Horner, de Grey, d'Althop, mais il en a omis un: il a oublié le nom de Grattan. J'ai suivi avec lui les restes de Grattan à leur dernière demeure, dans l'abbaye où il re-